

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<b>Bloc 1 : Piloter le système de management environnemental et sociétal de la structure</b>			
<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>A1- Construction de la politique environnementale et sociétale</b></p> <p>T1-Diagnostic environnemental et sociétal de la structure : recueil et analyse des données, diagnostic des process existants</p> <p>T2-Identification des risques et opportunités</p> <p>T3-Rédaction d'un rapport et présentation à la Direction</p> <p>T4-Préconisation d'objectifs environnementaux et sociétaux chiffrés</p> <p>T5-Rédaction de la politique environnementale et sociétale de la structure</p>	<p>C1.1.1- Réaliser un diagnostic environnemental et sociétal d'une structure y compris sur sa politique de gestion du handicap en recueillant et analysant les données de la structure et ses process existants (notamment au regard de ISO 14001 et 26000) et en prenant en compte l'encadrement réglementaire de manière à identifier les risques et opportunités en matière environnementale et sociétale.</p> <p>C1.1.2- Réaliser un rapport du diagnostic en exploitant les données collectées pour les présenter à la Direction et permettre une prise de décision sur les actions à mettre en œuvre.</p> <p>C1.1.3- Rédiger la politique environnementale et sociétale de la structure en prenant en compte les situations de handicap, en analysant les</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b> <b>Epreuve orale individuelle</b> <b>30% du bloc</b></p> <p>Dans le cadre de son entreprise d'accueil ou d'une autre structure, le candidat doit produire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le diagnostic environnemental et sociétal de la structure (C1.1.1)</li> <li>-Le rapport du diagnostic (C1.1.2)</li> <li>-La politique environnementale et sociétale (C1.1.3)</li> </ul> <p>Le candidat présente sa mission à l'oral (20 mn de présentation suivie de 15 mn d'échange avec le jury) à l'aide d'un support de présentation devant un jury de professionnels composé de 2 personnes. Lors de la soutenance, le candidat remet au jury le rapport du diagnostic, le plan d'actions et la</p>	<p>C1.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le diagnostic intègre les données environnementales (bilan carbone le cas échéant) et sociétales de la structure.</li> <li>-Le diagnostic démontre de la maîtrise de l'encadrement réglementaire.</li> <li>-Le diagnostic intègre la politique de gestion du handicap de la structure.</li> <li>-Le diagnostic intègre une analyse de conformité des process existants avec les normes ISO 14001 et 26000.</li> </ul> <p>C1.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le rapport traite et croise les données collectées et synthétisées.</li> <li>-La présentation orale démontre d'une posture professionnelle (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire, gestion du temps).</li> <li>-La présentation orale permet de recueillir l'approbation de la direction.</li> </ul>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

	<p>leviers d'action et en formalisant l'engagement pour identifier et communiquer sur les objectifs à atteindre.</p>	<p>politique environnementale et sociétale. Le jury peut s'appuyer sur ces documents pour interroger le candidat.</p>	<p>-Le rapport remis au jury et le support de présentation démontrent de la capacité à formaliser des documents professionnels (orthographe, syntaxe, pagination, sources et bibliographie).</p> <p>C1.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les leviers d'action sont priorisés selon des critères mesurables.</li><li>-Les engagements prennent en compte les leviers identifiés.</li><li>-Les engagements intègrent la prise en compte des situations de handicap.</li><li>-Les engagements sont traduits en objectifs chiffrés et les objectifs sont justifiés.</li></ul>
--	--	---	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p><b>A2- Management de la politique environnementale et sociétale</b></p> <p>T1-Définition du plan d'actions</p> <p>T2-Diffusion de la politique auprès des parties prenantes internes et externes</p> <p>T3-Mobilisation des ressources</p> <p>T4-Suivi des actions et des écarts</p> <p>T5-Reporting à la Direction</p> <p>T6-Mesure d'efficacité des actions mises en place</p>	<p>C1.2.1- Définir le plan d'action en évaluant les ressources financières, humaines, matérielles nécessaires et en identifiant les délais et les indicateurs de résultats afin de construire le cadre et le planning du projet.</p> <p>C1.2.2- Communiquer sur le projet auprès des différentes parties prenantes internes et externes y compris celle en situation de handicap en mettant en place le plan de communication du projet de manière à sensibiliser les différents acteurs aux actions à mettre en place.</p> <p>C1.2.3- Assurer le suivi du projet en animant l'équipe projet, en supervisant l'engagement des dépenses, en analysant les écarts et en assurant le reporting auprès de la Direction de façon à mesurer et garantir l'atteinte des objectifs fixés.</p> <p>C1.2.4- Superviser la rédaction de la documentation (process internes) en contrôlant la conformité avec la politique environnementale et sociétale de la structure de manière à structurer et formaliser sa gestion.</p>	<p><b>Rapport professionnel</b> <b>Epreuve écrite individuelle</b> <b>70% du Bloc</b></p> <p>A partir des éléments de l'activité A1, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablir le plan d'actions C1.2.1</li> <li>-Etablir le plan de communication C1.2.2</li> <li>-Etablir les outils de suivi et de pilotage du projet C1.2.3</li> <li>-Rédiger les processus et procédures adaptées au projet C1.2.4</li> <li>-Construire les tableaux de bord de suivi des processus C1.3.1</li> <li>-Identifier les outils et modalités d'exploitation de la veille métier et réglementaire C1.3.2</li> <li>-Construire les outils d'audit (plan d'audit et grille d'audit) C1.3.3</li> <li>-Définir le process d'amélioration continue de la politique environnementale et sociétale C1.3.4</li> </ul> <p>Le rendu prend la forme d'un rapport</p>	<p>C1.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le plan d'action intègre les ressources financières, humaines et matérielles.</li> <li>-Les besoins en ressources sont justifiés et évalués.</li> <li>-Les délais sont justifiés et prennent en compte l'antériorité des actions, les jalons et points d'étape.</li> <li>-Le planning du plan d'actions est défini.</li> <li>-Les indicateurs de résultat sont identifiés et justifiés, ils se rapportent aux objectifs identifiés.</li> </ul> <p>C1.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le plan de communication identifie les différentes parties prenantes internes et externes.</li> <li>-Le plan de communication est adapté aux différentes parties prenantes dont celles en situation de handicap.</li> <li>-Le plan de communication permet la sensibilisation et l'adhésion des différentes parties prenantes à chaque étape du projet.</li> <li>-Le plan de communication intègre la diffusion du niveau d'atteinte des objectifs fixés.</li> </ul> <p>C1.2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La planification des points d'étape avec les membres de l'équipe projet démontre de la</li> </ul>
---	---	---	---

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p><b>A3 – Pilotage de l'amélioration continue du système de management</b></p> <p>T1-Mise en place des tableaux de bord de suivi des indicateurs</p> <p>T2-Mise en place d'un dispositif de veille métier et réglementaire</p> <p>T3-Mise en place d'un process et d'outils d'audit</p> <p>T4-Réalisation des audits</p> <p>T5-Animation de l'amélioration continue de la politique environnementale et de ses évolutions</p>	<p>C1.3.1- Piloter la construction des outils de suivi en mobilisant les parties prenantes internes (services concernés) et en identifiant les indicateurs de performance du processus de manière à suivre la conformité des processus.</p> <p>C1.3.2- Mettre en œuvre le processus de veille métier et réglementaire en décrivant les outils, les ressources et les modalités d'exploitation pour assurer l'exploitation de la veille dans l'évolution des process en place.</p> <p>C1.3.3- Conduire les audits de contrôle de conformité en établissant le plan d'audit et la grille d'audit de façon à identifier les écarts et à suivre la mise en conformité ainsi que le respect des engagements concernant les gestion des situations de handicap.</p> <p>C1.3.4- Animer l'amélioration continue de la politique environnementale et sociétale de la structure en suivant les évolutions liées aux audits, à la veille et au retour d'expérience pour garantir le maintien d'un dispositif conforme.</p>		<p>mise en œuvre de techniques de management de projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les outils de suivi permettent de mesurer les écarts et les dépenses</li> <li>-Les points d'étape intègrent le reporting à la Direction.</li> </ul> <p>C1.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La documentation rédigée est conforme à la politique environnementale et sociétale (référentiel interne).</li> <li>-La documentation rédigée est conforme aux référentiels (normes ou labels qualité) le cas échéant.</li> <li>-Le processus environnement décrit l'ensemble des activités à mettre en œuvre pour mener à bien la politique environnementale et sociétale.</li> </ul> <p>C1.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les indicateurs de performance identifiés permettent de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.</li> <li>-Les outils de suivi intègrent tous les indicateurs de résultats identifiés.</li> <li>-Les outils de suivi permettent l'évaluation de la conformité du processus.</li> <li>-Les supports de synthèse et de communication des objectifs atteints sont adaptés au public cible (forme et fond).</li> </ul>
--	---	--	---

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>-Les tableaux de bord démontrent de la maîtrise des tableurs au niveau expert (formules de calculs, tableaux croisés dynamiques, graphiques).</p> <p>C1.3.2 :</p> <p>-Le processus de veille intègre les outils, sources, fréquences et responsabilités. -Le processus de veille intègre les modalités de diffusion et d'exploitation de la veille.</p> <p>C1.3.3 :</p> <p>-Le plan d'audit identifie les parties prenantes concernées dans un temps donné. -Le plan d'audit intègre l'ensemble des indicateurs à contrôler dans un temps donné. -La grille d'audit intègre toutes les exigences du processus. -La grille d'audit précise le niveau attendu de chaque indicateur, y compris sur les engagements en termes de handicap.</p> <p>C1.3.4 :</p> <p>-Le process d'amélioration continue précise les objectifs à atteindre. -Le process d'amélioration continue précise la nature des données d'entrée.</p>
--	--	--	---

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none"><li>-Le process d'amélioration continue engage les parties prenantes internes (Copil, Codir, CSE, ...).</li><li>-Le process d'amélioration continue intègre les résultats de la veille, des audits et plan d'actions.</li></ul>
--	--	--	---

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<b>Bloc 2 : Conduire l'expertise environnementale d'un produit/service</b>			
<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p><b>A1- Diagnostic de conformité réglementaire du produit/service</b></p> <p>T1-Analyse de la réglementation en lien avec la conception du produit/service</p> <p>T2-Réalisation du bilan réglementaire environnemental du produit/service</p> <p>T3-Rédaction d'une synthèse des exigences applicables</p> <p>T4-Rédaction d'un rapport présentant les conformités/non conformités</p>	<p>C2.1.1- Déterminer les normes applicables au produit/service en analysant les matériaux, éléments chimiques dont ceux éventuellement interdits ou en voie de l'être de manière à sécuriser sa conception.</p> <p>C2.1.2- Réaliser le bilan réglementaire environnemental du produit/service en déterminant la réglementation applicable en termes d'affichage aux consommateurs (étiquetage énergétique, affichage environnemental, indice de réparabilité), en termes de consommation d'énergie, de taux de recyclage de manière à identifier les écarts de conformité.</p> <p>C2.1.3- Rédiger le rapport de l'analyse réglementaire en synthétisant les exigences applicables de façon à</p>	<p><b>Mise en situation Professionnelle</b> <b>Epreuve Ecrite collective et Orale Individuelle</b></p> <p><b>100% du Bloc</b> Ecrit collectif : 40% Oral individuel : 60%</p> <p>A partir de cas réels d'industriels (produit ou service) transmis aux candidats, ceux-ci en groupe de 3 à 4 personnes disposent de trois mois pour établir :</p> <p>-Le rapport d'analyse réglementaire (C2.1.1 à C2.1.3) -Le bilan de l'analyse fonctionnelle et de la valeur (C2.2.1 à C2.2.3) -Le rapport ACV (C2.3.1 à C2.3.3) -La revue critique du rapport d'ACV d'un autre groupe (C2.3.4)</p>	<p>C2.1.1 : -Les normes applicables en termes de matériaux/éléments chimiques sont identifiées. -L'analyse des matériaux démontre de la maîtrise de l'encadrement réglementaire.</p> <p>C2.1.2 : -Les normes et les dispositifs règlementaires applicables au produit/service en termes d'affichage, de consommation d'énergie, d'obligation de recyclage sont identifiés -L'analyse des normes et dispositifs règlementaires applicables au produit/service en termes d'affichage, de consommation d'énergie, d'obligation de recyclage démontre de la maîtrise de l'encadrement réglementaire.</p> <p>C2.1.3 :</p>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

	présenter des préconisations de mise en conformité.	Dans le cas où les données transmises ne permettent pas de réaliser l'analyse de la valeur du produit/service (problématique de confidentialité), des informations complémentaires et fictives sont alors transmises aux candidats pour y intégrer ce calcul.	-Le rapport de l'analyse réglementaire intègre l'ensemble des données permettant d'établir des préconisations de mise en conformité. -Les préconisations de mise en conformité sont justifiées -Les préconisations de mise en conformité démontrent de la maîtrise de l'encadrement réglementaire.
<b>A2- Conduite de l'analyse fonctionnelle et de la valeur du produit/service</b>  T1-Cadrage de l'étude  T2- Identification des fonctions principales, secondaires et les fonctions de contrainte du produit/service  T3-Identification du poids fonctionnel de chaque fonction  T4-Identification du poids économique de chaque fonction  T5-Préconisations d'optimisation fonctionnelle et financière	C2.2.1- Caractériser les fonctions principales et secondaires ainsi que les fonctions de contraintes du produit/service en réalisant une note de clarification et en analysant l'interaction du produit avec le milieu extérieur de manière à déterminer les fonctions indispensables et d'apporter la solution fonctionnelle adaptée.  C2.2.2- Caractériser la valeur de chaque fonction (principale, secondaire et contrainte) en identifiant les surcoûts pour préconiser une rentabilité optimale.  C2.2.3- Réaliser un bilan des analyses fonctionnelles et de valeur en synthétisant les données et en formulant des préconisations pour permettre une prise de décision sur le choix de conception.	Le rendu prend la forme d'un rapport (collectif) Chaque candidat présente ensuite individuellement le rapport travaillé collectivement lors d'un oral individuel (20 mn) devant un jury composé à minima de 2 professionnels.	-La formalisation du rapport d'analyse réglementaire est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références) -La présentation orale des éléments du rapport d'analyse réglementaire est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).  C2.2.1 : -Une note de clarification est rédigée, elle intègre le contexte, les objectifs et les ressources mobilisées pour l'étude. -Les situations de vie du produit/service sont définies et justifiées.



## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p><b>A3- Conduite de l'analyse environnementale du produit/service</b></p> <p>T1-Définition d'une unité fonctionnelle et du périmètre de l'étude</p> <p>T2-Réalisation d'un inventaire de cycle de vie</p> <p>T3-Modélisation de l'impact environnemental d'un produit/service sur tout son cycle de vie</p> <p>T4-Interprétation des résultats</p> <p>T5-Rédaction du rapport ACV (Analyse du Cycle de Vie)</p>	<p>C2.3.1- Piloter la modélisation du Cycle de Vie du produit/service en contrôlant sa conformité avec les normes ISO 14040 et 14044 pour calculer les impacts environnementaux du produit/service.</p> <p>C2.3.2- Identifier les phases de vie, les composants et les fonctions les plus impactant du produit/service en interprétant les résultats de l'analyse environnementale de manière à identifier les potentiels leviers d'amélioration.</p> <p>C2.3.3- Superviser la rédaction d'un rapport d'ACV (Analyse du Cycle de Vie) selon les normes ISO 14040 et 14044 en formalisant la méthodologie et les résultats obtenus de manière à identifier les risques et axes de progrès.</p> <p>C2.3.4- Réaliser une revue critique d'un rapport ACV en analysant la conformité de l'analyse à la norme ISO 14040 et 14044 pour vérifier que l'étude satisfait aux exigences réglementaires.</p>		<p>-Les interactions du produit/service avec le milieu extérieur sont justifiées.</p> <p>-Les fonctions principales, secondaires et contraintes sont caractérisées.</p> <p>-L'identification des fonctions jugées indispensables permet de déterminer la solution fonctionnelle la plus adaptée.</p> <p>-La proposition de la solution fonctionnelle est justifiée.</p> <p>C2.2.2</p> <p>-La valeur de chaque fonction est calculée</p> <p>-Les surcoûts sont identifiés.</p> <p>-L'analyse de la valeur permet de déterminer la rentabilité optimale.</p> <p>-Les préconisations de rentabilité sont chiffrées et justifiées.</p> <p>C2.2.3 :</p> <p>-La formalisation du bilan de l'analyse fonctionnelle et de la valeur est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références).</p> <p>-Le bilan de l'analyse fonctionnelle et de la valeur hiérarchise les fonctions et permet de formuler des préconisations sur les choix de conception.</p> <p>-Les préconisations sur les choix de conception sont justifiées.</p>
---	---	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>-La présentation orale des éléments du rapport d'analyse réglementaire est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).</p> <p>C2.3.1</p> <p>-La modélisation du cycle de vie du produit/service démontre de la maîtrise des normes ISO 14040 et 14044.</p> <p>-L'unité fonctionnelle est définie.</p> <p>-Le périmètre de l'étude est défini.</p> <p>-L'inventaire est réalisé.</p> <p>-La modélisation du cycle de vie du produit/service permet le calcul des impacts environnementaux.</p> <p>-Le calcul des impacts environnementaux du produit/service est juste et justifié.</p> <p>C2.3.2 :</p> <p>-Les résultats et propositions sont justifiées</p> <p>-L'interprétation des résultats de l'analyse environnementale permet d'identifier les phases de vie du produit/service les plus impactantes.</p> <p>-L'interprétation des résultats de l'analyse environnementale permet d'identifier les composants et matériaux du produit/service les plus impactant.</p>
--	--	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>-L'interprétation des résultats de l'analyse environnementale et de l'analyse fonctionnelle permet d'identifier les fonctions ayant le plus de poids environnemental.</p> <p>-L'interprétation des résultats de l'analyse environnementale permet d'identifier des leviers d'amélioration.</p> <p>C2.3.3 :</p> <p>-Le rapport ACV démontre de la maîtrise des normes ISO 14040 et 14044.</p> <p>-Le rapport ACV intègre la présentation de la méthodologie de l'étude.</p> <p>-Le rapport ACV synthétise et traite les résultats obtenus.</p> <p>-Le rapport ACV met en évidence les axes de progrès, ceux-ci sont justifiés.</p> <p>-La formalisation du rapport ACV est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références).</p> <p>-La présentation orale des éléments du rapport ACV est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).</p> <p>C2.3.4 :</p>
--	--	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none"><li>-La revue critique du rapport ACV démontre de la maîtrise des normes ISO 14040 et 14044.</li><li>-La formalisation de la revue critique du rapport ACV est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références)</li></ul>
--	--	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<b>Bloc 3 : Conduire les études d'opportunité des éco-innovations techniques et organisationnelles</b>			
<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p><b>A1-Management par la créativité</b></p> <p>T1- Préparation des sessions de créativité</p> <p>T2-Mobilisation du groupe de travail</p> <p>T3-Animation de séances de créativité</p> <p>T4-Recueil d'idées éco-innovantes</p> <p>T5-Préconisations et rapport aux équipes concernées et à la Direction</p>	<p>C3.1.1- Piloter les séances de créativité en mettant en œuvre les méthodes et outils adaptés, en animant les sessions en plaçant l'usager au cœur de la conception (y compris en cas d'usager en situation de handicap), en identifiant des critères de classement et de sélection des idées pour identifier les solutions techniques et organisationnelles éco-innovantes adaptées et recentrées sur le besoin.</p> <p>C3.1.2- Réaliser les fiches "idée" en synthétisant les solutions retenues de manière à présenter des préconisations à la Direction.</p>	<p><b>Mise en situation Professionnelle</b> <b>Epreuve Ecrite collective et Orale Individuelle</b></p> <p><b>100% du bloc</b> Ecrite collective : 40% Oral individuel : 60%</p> <p>A partir de cas réels d'entreprises commanditaires, les candidats en groupe de 3 à 4 établissent un rapport qu'ils présentent ensuite individuellement à l'oral.</p>	<p>C3.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La préparation des sessions de créativité permet la sensibilisation et l'organisation du groupe de travail.</li> <li>-Les méthodes adaptées sont mobilisées dans la préparation et l'animation des sessions de créativité.</li> <li>-Les outils adaptés sont mobilisés dans la préparation et l'animation des sessions de créativité.</li> <li>-L'usager est placé au cœur du dispositif de créativité, y compris en prenant en compte l'usager en situation de handicap.</li> <li>-Les critères de classement et de sélection des idées sont identifiés et justifiés.</li> </ul>
<p><b>A2- Etude d'opportunité des éco-innovations techniques</b></p> <p>T1-Diagnostic du produit</p> <p>T2-Identification des points de blocage pour le recyclage ou l'allongement de la fin de du produit</p>	<p>C3.2.1-Diagnostiquer le produit en termes de potentiel de valorisation, de réutilisation, de recyclage et de réparabilité en analysant ses composants, ses matériaux et sa facilité de désassemblage et en identifiant les points de blocage conformément à la norme ISO 14062 pour optimiser sa résilience</p>	<p>Chaque candidat présente à l'oral en 30 mn le dossier devant un jury composé d'un minimum de 2 professionnels.</p> <p><b>Etape 1- Séance de créativité</b> C3.1.1 et C3.1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'animation de la séance de créativité inclut tous les membres du groupe de travail aux différentes étapes de la séance de créativité.</li> <li>-La collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés dans le cadre des sessions de créativité sont conformes au RGPD.</li> </ul> <p>C3.1.2 :</p>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p>T3-Identification des opportunités techniques</p> <p>T4-Réalisation du bilan technico-économique et environnemental des différents scénarios de traitement du produit hors d'usage</p> <p>T5-Rédaction et présentation de l'étude de faisabilité des solutions d'éco-innovation techniques</p>	<p>environnementale et vérifier sa conformité à la réglementation.</p> <p>C3.2.2- Etablir les propositions d'innovation de conception du produit (design for end of life) en optimisant le choix des matériaux, des procédés de mise en forme et d'assemblage selon des critères mesurables de manière à optimiser la durée de vie et/ou le recyclage du produit.</p> <p>C3.2.3- Conduire le bilan technico-économique et environnemental des différents scénarios de traitement du produit hors d'usage en analysant les résultats du diagnostic et les filières de recyclages pour identifier la fin de vie la plus écologiquement vertueuse.</p>	<p>Le groupe prépare et anime une séance de créativité auprès de l'équipe de travail constituée de collaborateurs de l'entreprise commanditaire.</p> <p>Le groupe doit rédiger le rapport de créativité comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les phases de préparation et d'animation de la séance de créativité C3.1.1</li> <li>- les fiches "idée" C3.1.2</li> <li>- les préconisations aux équipes concernées et à la Direction. C3.1.2</li> </ul> <p>L'animation de la séance est évaluée par le biais d'un questionnaire adressé à l'équipe de travail de l'entreprise commanditaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les fiches « idée» intègre une synthèse des solutions suggérées.</li> <li>-Les fiches "idée " intègrent la description et l'illustration des idées.</li> <li>-Les fiches "idée" mettent en évidence le bénéfique et les contraintes de l'idée.</li> <li>-Les fiches "idée" présentent les principales actions de la mise en œuvre de l'idée.</li> <li>-La formalisation du rapport de créativité est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références)</li> <li>-La présentation orale des éléments du rapport de créativité est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire)</li> </ul> <p>C3.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le diagnostic intègre l'analyse des composants et matériaux.</li> <li>-Le diagnostic intègre la mesure des critères de désassemblage.</li> <li>-Le diagnostic intègre la mesure du potentiel de valorisation, de réutilisation, de recyclage et de réparabilité.</li> <li>-Le diagnostic démontre de la maîtrise de l'environnement réglementaire.</li> </ul>
<p><b>A3- Etude d'opportunité des éco-innovations organisationnelles</b></p> <p>T1-Etude des leviers de l'écologie territoriale et industrielle</p> <p>T2-Etude des leviers de l'économie de la fonctionnalité</p>	<p>C3.3.1-Piloter l'étude des leviers d'approvisionnement, de valorisation des co-produits et de relocalisation en s'appuyant sur l'écologie territoriale et industrielle de manière à réduire les impacts environnementaux.</p> <p>C3.3.2- Piloter l'étude des leviers de l'économie de la fonctionnalité en</p>	<p><b>Etape 2-</b> Réalisation de l'étude de faisabilité des solutions d'éco-innovation techniques C3.2.1, C3.2.2, C3.2.3</p> <p>A partir des éléments de l'étape 1 et d'un exemplaire du produit, le groupe réalise le démontage du produit pour l'analyser et présente un rapport d'étude de faisabilité de</p>	<p>C3.2.2 :</p>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p>T3-Mesure des bénéfices économiques, environnementaux, sociétaux</p> <p>T4- Rédaction et présentation de l'étude de faisabilité des solutions d'éco-innovation organisationnelles</p>	<p>repensant les usages du produit et la place du digital dans ses fonctions et en identifiant les changements organisationnels nécessaires de manière à proposer une diversification de l'activité et une valeur ajoutée à l'offre de l'entreprise.</p> <p>C3.3.3- Conduire le bilan organisationnel, économique et environnemental de chaque levier identifié en analysant les bénéfices économiques, environnementaux et sociétaux de manière à établir des préconisations à la Direction.</p>	<p>solutions d'éco-innovation techniques comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le diagnostic technique du produit C3.2.1</li> <li>-Les propositions d'innovation de conception C3.2.2</li> <li>-Le bilan économique et environnemental des éco-innovations techniques C3.2.3</li> </ul> <p><b>Etape 3- Réalisation de l'étude de faisabilité des solutions d'éco-innovation</b></p> <p>Organisationnelles C3.3.1 à C3.3.3</p> <p>Toujours à partir des éléments de l'étape 1, le groupe présente des solutions d'éco-innovation organisationnelles comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'étude des leviers de l'écologie territoriale et industrielle C3.3.1</li> <li>-L'étude des leviers de l'économie de la fonctionnalité C3.3.2</li> <li>-Le bilan économique et environnemental des éco-innovations organisationnelles C3.3.3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les propositions d'innovation de conception sont justifiées, elles intègrent : <ul style="list-style-type: none"> <li>*l'optimisation des matériaux,</li> <li>*l'optimisation des procédés de mise en forme et d'assemblage,</li> <li>*l'optimisation de la durée de vie et/ou du recyclage du produit/service.</li> </ul> </li> <li>- Les propositions d'innovation de conception sont hiérarchisées selon des critères mesurables (facilité de mise en œuvre, temporalité, ressources nécessaires, bénéfices environnementaux et sociétaux).</li> </ul> <p>C3.2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le bilan technico-économique et environnemental identifie les différents scénarios envisageables du traitement du produit hors d'usage.</li> <li>-Les scénarios prennent en compte les différentes filières de recyclage.</li> <li>-Le bilan permet d'identifier la solution de fin de vie du produit la plus écologiquement vertueuse, les comparaisons et choix sont chiffrés et justifiés.</li> <li>-La formalisation du rapport d'étude de faisabilité de solutions d'éco-innovation techniques est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références)</li> </ul>
--	---	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>-La présentation orale des éléments du rapport d'étude de faisabilité de solutions d'éco-innovation techniques est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).</p> <p>C3.3.1 :</p> <p>-Les acteurs du territoire en matière d'approvisionnement de valorisation de coproduits et de relocalisation sont identifiés -Les synergies entre les acteurs du territoire en matière d'approvisionnement de valorisation de coproduits et de relocalisation sont identifiées.</p> <p>C3.3.2 :</p> <p>-L'étude intègre le passage d'un produit à une offre service détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*La création de valeur,</li> <li>*Le questionnement sur l'utilité du digital,</li> <li>*Les changements organisationnels nécessaires,</li> <li>*Les interactions nécessaires avec les différents acteurs de la chaîne de valeur.</li> </ul> <p>C3.3.3 :</p> <p>-Les bénéfices économiques, environnementaux et sociétaux sont quantifiés pour chacun des leviers identifiés.</p>
--	--	--	--



## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none"><li>-La comparaison des bénéfices économiques, environnementaux et sociétaux permettent d'établir des préconisations, celles-ci sont justifiées.</li><li>-La formalisation du rapport d'étude de faisabilité de solutions d'éco-innovation organisationnelles est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références).</li><li>-La présentation orale des éléments du rapport d'étude de faisabilité de solutions d'éco-innovation organisationnelles est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).</li></ul>
--	--	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<b>Bloc 4 : Manager la stratégie d'éco-innovation d'une structure</b>			
<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p><b>A1 –Animation de la stratégie d'éco-innovation auprès des parties prenantes internes et externes</b></p> <p>T1- Mobilisation de la Direction aux enjeux de son engagement dans le pilotage de la stratégie d'éco-innovation</p> <p>T2-Animation de la stratégie d'éco-innovation auprès des équipes internes</p> <p>T3-Animation de la stratégie d'éco-innovation auprès des parties prenantes externes</p>	<p>C4.1.1- Mobiliser la Direction dans la gestion des changements organisationnels, structurels et financiers en présentant un plan stratégique prévisionnel de développement d'activités responsables de manière à obtenir son entier engagement conformément à la politique environnementale et sociétale établie.</p> <p>C4.1.2- Animer la stratégie d'éco-innovation auprès des équipes internes y compris en situation de handicap en organisant des sessions de sensibilisation et de formation aux concepts, méthodes et outils (conformément au RGPD) de manière à réduire les freins au changement, à susciter leur adhésion et leur implication conformément à la politique environnementale et sociétale établie.</p> <p>C4.1.3- Animer la stratégie d'éco-innovation auprès des parties prenantes</p>	<p><b>Mise en situation Professionnelle</b> <b>Epreuve Ecrite collective et Orale Individuelle</b> <b>100% du bloc</b> Ecrit collectif : 40% Oral individuel : 60%</p> <p>A partir d'un cas réel ou fictif d'une structure les candidats par groupe de 3 à 4 personnes réalisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un plan stratégique prévisionnel de développement d'activités responsables C4.1.1</li> <li>-Un plan de formation des parties prenantes internes C4.1.2</li> <li>-Un support de présentation de mobilisation des parties prenantes externes C4.1.3</li> <li>-Le business plan C4.2.1</li> <li>-Le recensement des acteurs et dispositifs de financement adaptés C4.2.2</li> </ul>	<p>C4.1.1 à C4.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La formalisation du rapport est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références)</li> <li>-La présentation orale des éléments du rapport est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire)</li> </ul> <p>C4.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan stratégique prévisionnel de développement d'activités responsables intègre :</li> <li>*les incidences organisationnelles,</li> <li>*les incidences commerciales,</li> <li>*les incidences financières,</li> <li>*les incidences environnementales conformément à la politique environnementale et sociétale établie.</li> </ul> <p>C4.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les catégories de parties prenantes internes sont caractérisées.</li> </ul>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

	externes de la chaîne de valeur du produit (fournisseurs, clients, partenaires) en organisant des rencontres, réunions d'information et d'échanges (conformément au RGPD) dans le but de sensibiliser aux enjeux, de créer des synergies entre eux et de faire évoluer leurs collaborations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le processus d'éco-innovation C4.3.1</li> <li>-Un outil de suivi des indicateurs C4.3.2</li> <li>-Un prévisionnel d'actions de communication C4.3.3</li> </ul> <p>Le rendu prend la forme d'un rapport global.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les sessions de sensibilisation et de formation des équipes sont adaptées (organisation et outils) aux différentes parties prenantes dont celles en situation de handicap.</li> <li>-La collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés dans le cadre des sessions de sensibilisation et de formation sont conformes au RGPD.</li> <li>-Les choix des méthodes et outils mobilisés sont justifiés, ils permettent l'adhésion et l'implication des équipes internes dans le processus d'éco-innovation.</li> </ul>
<p><b>A2- Mobilisation de leviers financiers</b></p> <p>T1- Réalisation du Business Plan</p> <p>T2- Présentation des investissements auprès de la Direction</p> <p>T3- Définition de la stratégie de financement</p> <p>T4- Identification des acteurs et dispositifs de financement</p>	<p>C4.2.1- Réaliser le business plan du projet en présentant la structure, l'étude de marché, le projet (enjeux stratégiques, contraintes et ressources) le business model et son plan de financement prévisionnel de manière à valider les investissements auprès de la Direction de la structure et à identifier les leviers de la stratégie de financement.</p> <p>C4.2.2- Identifier les acteurs et dispositifs de financement en définissant la stratégie de financement de manière à disposer des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Chaque candidat présente à l'oral en 30 mn le rapport devant un jury composé d'un minimum de 2 professionnels.</p>	<p>C4.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les parties prenantes externes de la chaîne de valeur du produit sont identifiées.</li> <li>-Les synergies potentielles sont identifiées et justifiées.</li> <li>-L'agenda et l'objet annoncé des rencontres et réunions s'inscrivent dans la stratégie d'éco-innovation.</li> <li>-Les supports de présentation expriment les enjeux communs.</li> </ul>
<p><b>A3- Pilotage des outils de mesure de l'efficacité du projet d'éco-innovation</b></p> <p>T1-Définition du processus d'éco-innovation</p>	<p>C4.3.1- Définir le processus d'éco-innovation en identifiant ses objectifs et indicateurs de résultats, ses données d'entrée, ses méthodes et outils, ses parties prenantes et ses données de</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-La collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés dans le cadre des réunions d'information et d'échange sont conformes au RGPD.</li> </ul>

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

<p>T2-Suivi de l'efficacité des actions et du projet</p> <p>T3-Communication des résultats auprès des parties prenantes</p>	<p>sortie de manière à définir la méthodologie de suivi du projet.</p> <p>C4.3.2- Piloter le suivi du projet en formalisant le process de suivi du projet et en identifiant les indicateurs de mesure de l'efficacité des actions mises en place de manière à vérifier leur adéquation avec les objectifs et les engagements de la politique environnementale et sociétale.</p> <p>C4.3.3- Piloter le prévisionnel des actions de communication environnementales et sociétales en identifiant les informations pertinentes à communiquer aux différentes parties prenantes internes et externes et en prenant en compte les situations de handicap de manière à valoriser les actions mises en place par la structure.</p>		<p>C4.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La présentation de la structure intègre son historique, ses activités, son organisation, ses enjeux.</li> <li>-L'étude de marché présente l'offre et la demande, elle permet de déterminer le positionnement de la structure.</li> <li>-Le positionnement est justifié et mobilise une technique adaptée dans la cadre du marketing vert.</li> <li>-Le projet est présenté en termes d'enjeux stratégiques environnementaux et sociétaux, de contraintes et de ressources nécessaires.</li> <li>-Le business model et le plan de financement prévisionnel présentent précisément les besoins financiers à court, moyen et long terme du projet, ils sont chiffrés et justifiés.</li> <li>-Le plan de financement identifie la capacité de financement de la structure et les besoins en recherche de financements complémentaires.</li> <li>-La formalisation du business plan est conforme aux attendus professionnels (présentation, pagination, syntaxe, orthographe, références).</li> <li>-La présentation orale du business plan est conforme aux attendus professionnels (élocution, vocabulaire, argumentation, tenue vestimentaire).</li> </ul>
---	---	--	--

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>C4.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les différents acteurs et dispositifs de financement adaptés sont identifiés.</li><li>-Les process et modalités pour solliciter les financeurs sont décrits avec des critères adaptés.</li><li>-Les montants estimatifs des différents financements sont identifiés et justifiés.</li></ul> <p>C4.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Le processus d'éco-innovation identifie ses objectifs et indicateurs de résultats, ses données d'entrée, ses méthodes et outils, ses parties prenantes et ses données de sortie.</li><li>-Une périodicité d'actualisation est proposée.</li></ul> <p>C4.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les indicateurs de suivi sont identifiés de façon exhaustive et justifiés.</li><li>-Le choix des indicateurs permet de vérifier l'adéquation avec les objectifs fixés et la politique environnementale et sociétale de la structure.</li><li>-Le process de suivi décrit les modalités de suivi des indicateurs ainsi que les seuils nécessitant la mise en place de corrections en cas d'écart constaté.</li><li>-Les seuils et la nature du plan prévisionnel de corrections sont justifiés.</li></ul>
--	--	--	---

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

			<p>C4.3.3 :</p> <p>Les actions de communication sont identifiées et adaptées les différentes cibles internes et externes (y compris PSH).</p> <p>-Le choix des informations communiquées pour chaque action est adapté aux cibles et est de nature à valoriser la performance environnementale et sociétale du projet.</p>
--	--	--	--

### **Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle :**

La thèse professionnelle, modalité d'évaluation globale et transversale des compétences acquises, doit être validée en plus des blocs de compétences pour obtenir la certification.

Elle consiste en un travail personnel préparé dans le cadre d'une mission en entreprise (durée minimale de 4 mois et maximale de 6 mois) et débouchant sur la rédaction d'un mémoire de thèse professionnelle et une soutenance individuelle.

Le thème traité doit correspondre à une préoccupation réelle des experts ou des entreprises du secteur propre à la certification. Le responsable pédagogique de la formation est partie prenante dans le choix du sujet de la mission. Cette conception autorise une grande variété de travaux, théoriques ou expérimentaux, pourvu que la rigueur scientifique soit respectée.

Les critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance sont regroupés dans la « Fiche d'évaluation du mémoire et de la soutenance du projet en entreprise » qui est remise au candidat en amont de la mission en entreprise, ils permettent l'évaluation des compétences visées par la certification. Après validation du sujet de la mission, le responsable de la certification attribue au candidat un tuteur pédagogique qui le suivra tout au long de la mission pour assurer une production conforme.

- 1- Le mémoire de thèse professionnelle est un document de synthèse qui comprend entre cinquante et soixante pages actives. Il décrit la démarche suivie par le candidat pour répondre au sujet proposé avec des arguments scientifiques, techniques, managériaux et économiques. Le candidat peut consigner dans des annexes tous documents, plans, notes de calculs, qu'il juge nécessaire à la compréhension de son mémoire. La rédaction, la syntaxe et l'orthographe font partie intégrante de l'évaluation.

## Certification Manager du Changement et de l'innovation durable (MS) - Référentiel

- 2- La soutenance orale individuelle se déroule en fin de formation. Elle dure une heure, décomposée en 30 minutes d'exposé du candidat, 20 minutes de questions du jury et 10 minutes de délibération du jury (en l'absence du candidat). Cette soutenance orale doit permettre au jury d'évaluer la quantité et la qualité du travail ainsi que l'aptitude du candidat à communiquer de manière claire, synthétique et convaincante et à l'aide d'un langage choisi, dans un temps donné.

A l'issue de l'ensemble des soutenances de thèse professionnelle, le jury d'évaluation dresse un procès-verbal sur lequel figure pour chaque candidat la décision de validation ou de refus de validation de la thèse professionnelle